

Le 04/02/13,

## **Compte rendu de l'entretien avec le DISI**

Suite à l'annonce du rapprochement des agents des ESI part Dieu et Lumière sur le site de Saint Hippolyte, le directeur de la DISI Gérard CHAVANNE a reçu vendredi 1er février les organisations syndicales pour présenter le projet des opérations de déménagement.

Ce projet, déjà très avancé, remet en cause les engagements du Directeur Général Adjoint pris devant les OS nationales sur une suspension de tous les projets locaux avant un débat en groupe de travail national sur l'opportunité des regroupements sur un même site des ESI d'une même ville.

**Cet engagement doit être tenu avant tout lancement des opérations de regroupement.**

### **=> Service concernés**

Le déménagement des agents de L'ESI de Part Dieu concerne environ 70 personnes. Cette opération prend place dans une réorganisation des locaux de la DGFIP à LYON. Les services de la délégation interrégionale, d'une partie de la DIRCOFI ont ainsi vocation à rejoindre le site de Vivier Merle en 2014, en raison de la vente prochaine de l'immeuble situé cours de la liberté. Le site de la CAE est également concerné par le jeu de chaises musicales qui s'intègre dans la politique immobilière de l'Etat à LYON.

Outre l'arrivée des équipes de l'ESI Part Dieu, ce mouvement doit entraîner le départ des agents de la BRF, dont les locaux ont vocation à recevoir un service qui demeure inconnu à ce jour (peut-être la BVCI?). Il a été rappelé que les deux établissements informatiques avaient vocation à être hébergés dans des bâtiments séparés, avec des missions et des encadrements distincts.

**Nous avons réaffirmé que cette opération ne devait pas être la première marche de la fusion des ESI.  
Nous resterons vigilant sur le respect de cet engagement.**

L'équipe de direction de la DISI doit par ailleurs rencontrer dans les prochains jours les élus de la mairie du 8ième arrondissement afin d'étudier la question du parking des véhicules sur les places payantes des rues environnant le site saint Hippolyte.

Au plan national, une communication est prévue par le chef de service SI auprès des représentants des OS dans les jours à venir.

**Les représentants de Solidaire Finances Publiques ont d'emblée rappelé qu'un projet de cette ampleur devait tenir compte avant toute autre considération des conditions de vie au travail des agents (transports, parking, locaux, poste de travail, restauration..). Les mesures mises en oeuvre seront suivies attentivement lors des CHS et CTL qui se tiendront tout au long des opérations.**

### **=> Organisation des travaux**

La direction a indiqué que le planning débutait en février 2013 avec la mise en place de plusieurs groupes de travail consacrés aux différentes problématiques du dossier (déménagement, réorganisation des locaux du site de Lyon Lumière, projet technique(salle blanche et réseau), restauration, condition de travail, plan de déplacement et parking) . Un comité de pilotage des travaux sera instauré afin de superviser les discussions de ces groupes. Il sera composé, outre la direction et ses représentants chefs d'établissement, du secrétaire du CHSCT, des responsables des équipes SIL et CID, de l'assistant de prévention et du responsable comité de projet technique).

**Nous avons demandé que les agents directement concernés par ces opérations soient consultés**

## Calendrier des travaux

- Février 2013 choix d'un maître d'œuvre par la DGFIP.
- Mars 2013 Réunion et rapports des groupes de travail
- Avril 2013 : avant projets et calendrier des travaux remis au maître d'œuvre
- Mai 2013 : publication des dossiers de consultation des appels d'offre.
- Août- décembre 2013 : réalisation des travaux dans le bâtiment extension 1 et 2.
- Fin 2013 : Livraison des travaux et emménagement des agents de l'ESI Part Dieu.

Le restaurant administratif restant dans les mêmes locaux, des mesures devront être prises pour accueillir un nombre significatif de convives supplémentaires.

Ce calendrier implique un déménagement des équipes PSN vers le bâtiment A avant tout démarrage des travaux, soit à la fin du premier semestre 2013.

Les travaux du site Vivier Merle quant à eux devraient avoir lieu entre janvier et août 2014, pour une installation de la délégation et d'une partie de la DIRCOFI au 2ème semestre 2014.

Il a été garanti qu'aucun service ne serait installé physiquement dans l'ancienne salle blanche de l'extension 2, en raison de la faible luminosité apportée par les meurtrières. Ces espaces seront dédiés à des salles de réunion, des pièces de stockage et un local « cafétéria ».

Toutes les réunions du comité de pilotage des travaux feront l'objet d'un relevé de décision soumis aux instances appropriées (CTL, CHSCT).

**Les agents avec leurs représentants ne pourront accepter tout projet qui détériorerait leurs conditions de travail. Comment un tel projet, doté d'un budget de 300 000€, pourra être mis en œuvre dans des locaux anciens en respectant les recommandations de 12 m<sup>2</sup> par agent ?**

### => Projet de déménagement ESI Dijon

En raison de retards dans l'exécution des travaux, le déménagement de l'ESI Dijon dans l'immeuble domanial de la rue Sabin, initialement prévu pour l'été 2013 a été reporté à octobre 2013.

Le DISI rencontrera les représentants des personnels de l'ESI de DIJON pour les tenir informé des opérations de déménagement et d'installation dans les nouveaux locaux.